

CONFIDENTIAL



FILE

c: Foreign (Morocco) (dt)

10 DOWNING STREET . . .

LONDON SW1A 2AA

*From the Private Secretary*

12 September 1990

GULF CRISIS: MOROCCO

In some despair how to give substance to my Moroccan friend General Kadiri's determination to have a dialogue about the Gulf crisis, I asked him for an account of the meeting Maghreb Foreign Ministers on 2 September. I enclose a copy of the note which he has sent me, for anything which it may add to our knowledge.

CHARLES D POWELL

Simon Gass, Esq.,  
Foreign and Commonwealth Office

CONFIDENTIAL

EMM

Cher M. Powell ;

Suite à l'entretien que vous avez eu avec mon représentant à Londres M. Allam, je vous communique les grandes lignes et les points importants débattus lors de la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères de l'union du Maghreb Arabe qui s'est tenue le 2 septembre 1990 à la demande du président Chadli Benjdid, président en exercice de l'U.M.A.

Cette réunion a fait une évaluation de la situation dans le golfe et a retenu les principes susceptibles de permettre une éventuelle contribution maghrébine à la solution de la crise.

Il s'en est dégagé une identité de vue quant aux causes et dimensions du conflit, et il a été permis d'envisager les voies et moyens pour le résoudre.

En général la commission penche vers une solution arabe qui sauvegarderait les droits et intérêts des parties en cause et garantirait la paix et la sécurité des états de la région.

Elle estime que ce cheminement est toujours possible et envisageable.

Après mûre discussion, la commission a envisagé un certain nombre de principes qui peuvent être résumés de la manière suivante.

1- Avant tout il doit être tenu compte du respect de la légalité et du droit international.

2- Bannissement du recours à la force pour régler les différends entre états.

En conséquence, toute initiative devrait déboucher sur :

1- Le retrait des forces irakiennes du Koweït en même temps que la levée des sanctions et de l'embargo.

.../...

2- Le retablissement de la souverainete et de la legalite avec substitution d' une force arabe aux forces irakiennes au Koweit sous l' autorite des Nations Unies.

3- Le retrait des forces etrangeres des pays du golfe et leur remplacement par des forces Arabo-Islamiques .

4- Recherche d' une solution globale au differend Irako-Koweitien (frontieres- dettes ...).

Cependant et simultanement à la reunion des ministres des affaires etrangeres à Alger, le gouvernement Tunisien a entrepris pour meme objet une initiative unilaterale aupres des Grandes Puissances et du Roi Fahd Ibn Abdelaziz .

Laquelle initiative tunisienne ne saurait avoir de lien avec le point de vue adopte par les 5 ministres des affaires etrangeres . Il appert des lors que l' unanimité est loin d' etre effective au Maghreb.

LE GENERAL ABDELHAK EL KADIRI